







1^{er} Comité de suivi mutualisation AFB / ONCFS

27 septembre 2016

Une réunion d'installation du comité de suivi de la mutualisation avec des représentants du ministère (DEB, dont le directeur, DRH), de l'ONEMA et de l'ONCFS et de l'AFB, (DG, SG, Dr de la police) face aux représentants des organisations syndicales présentes au CTM.

Une réunion où l'administration cherche à nous convaincre du bienfondé de la mutualisation, et espère notre bonne volonté pour en co-construire la mise en œuvre.

Dans sa présentation, l'administration esquisse le schéma suivant :

- Une mutualisation à la seule échelle départementale, avec un binôme Chef de SD préfigurateur / adjoint et une répartition équilibrée entre les deux établissements ;
- Des services mutualisés avec un effectif moyen de (12+4) agents, pour plus de missions (et quelles perspectives d'évolution de ces effectifs ?)
- Une définition (ambiguë) des missions mutualisées ;
- Une mise en œuvre progressive, par étape, fonction des implantations existantes : Services partageant la même implantation, Services dans les mêmes villes mais dans des bâtiments différents, services plus éloignés géographiquement ; Et une première vague à juillet 2017.
- Un cadre de référence (à construire) pour les coordonnateurs régionaux.

Des points de vigilance ont été identifiés par l'administration :

- Convergence des régimes indemnitaires, (le renvoi à une possible réunion en novembre sur le RIFSEEP des ATE/TE n'est pas une garantie en soi...);
- Lieux de travail ;
- Conditions et organisation de travail et moyens dédiés. L'option de cycle de travail hebdomadaire sur 4 jours a été mise en cause en réunion;
- Gestion budgétaire.

Auxquels nous rajoutons:

- Missions mutualisées (couple police / connaissance) et les conséquences sur l'ensemble des activités des agents;
- Les effectifs nécessaires sur le terrain ;
- Risques psycho sociaux induits par le changement.

Un calendrier de travail du comité de suivi : Aux réunions tous les deux mois proposées par le Directeur de l'eau et de la biodiversité, nous avons proposé des réunions mensuelles du comité de suivi, s'il veut tenir une première échéance en juillet 2017!

Réponse : prochaine réunion fin novembre ... dans deux mois ! Et aucune garantie que ces comités ne soient qu'une chambre d'enregistrement des décisions prises par les directions des deux établissements.

Le chantier de mutualisation est une volonté des ministres qui aura des conséquences lourdes sur le quotidien des agents.

Nous ne co construirons pas ! Notre rôle est défendre vos intérêts

Depuis des mois, les personnels demandent reconnaissance catégorielle

et équité dans leurs traitements.

En ouverture du chantier mutualisation, concrètement, que mettent les ministres sur la table ?